

Commune de Barcillonnette
Conseil municipal du 11/09/2020
Compte rendu

Présents : Yves BENOITS, Béatrice CRUZ, Grégoire DELABRE, Cécile GACOUGNOLLE, Bruno HEMERY, Nicole MAGALLON, Christian VAN WONTERGHEM
Lola LUCIANO est présente en visio-conférence

Absents excusés : Jean-Pierre TILLY, Marie LACOUX, Isabelle TOLLA

Secrétaire de séance : Cécile GACOUGNOLLE

En préalable de séance, est exprimé de manière unanime le souhait de favoriser une circulation équilibrée de la parole au sein du conseil et de permettre aux nouveaux conseillers de mieux appréhender les sujets traités. Les ordres du jour chargés laissant peu de temps pour les explications techniques des dossiers complexes, ces derniers seront transmis par mail avant le conseil. Un gardien du temps sera désigné à chaque séance et les points de l'ordre du jour seront abordés selon un ordre de priorité.

Le conseil municipal,

Délibère favorablement :

- pour adopter une décision modificative (DM) du budget 2020 en vue de changer la dénomination comptable du reversement de la CLEC (transfert de l'assainissement) qui passe du compte 739 au compte 65, pour un montant de 21 654 €. Cette délibération comporte un transfert comptable du compte « Autres personnel extérieur » (6218) » au compte « Autres contributions obligatoire » (6558) pour un montant de 4 000 € et un transfert comptable du compte « Auitre contributions obligatoire » (6558) au compte « Attributions de compensation » (739211) pour un montant de 18 000 €.
- pour mettre en place une DSP (délégation de service public) qui permettra de déléguer l'exploitation du gîte des Oustaus dans un cadre juridique protecteur pour les deux parties. C'est une procédure lourde qu'il convient d'engager le plus tôt possible pour être prêts pour l'ouverture saisonnière de mai 2021. Un avenant définira les charges de chacun avec une répartition entre les investissements à la charge de la mairie et le fonctionnement à charge du gestionnaire.

Décide :

- de répondre favorablement à l'invitation de l'association Etsinous qui s'est engagée dans un partenariat avec le GREC -Groupe Régional d'Experts pour le Climat- (financement fondation de France) Ils proposent ensemble une rencontre avec les communes du plateau le samedi 3 ou 10 octobre pour présenter le projet d'étude scientifique du climat appliquée au territoire ; il s'agit d'évaluer les conséquences du changement climatique sur les modes de vie, l'agriculture et les acteurs concernés ;

- d'engager des travaux sur le gîte des Oustaus. En effet, une source est bouchée à cause du calcaire et il manque des regards. De plus, le résultat des expertises légales fait ressortir des travaux à faire sur l'électricité et sur le gaz ; Un plan de financement sera établi pour éviter les dépenses au coup par coup et permettre des demandes de subvention.
- de valider les articles pour le Barci-Infos dont la dénomination des rues et l'aide informatique et administrative
- de répondre favorablement à la demande de l'Office français de la biodiversité pour poser des pièges photographiques sur les terrains communaux en vue du suivi de l'espèce loup.

Est informé :

- de l'exercice militaire interarmes et aéroterrestre de grande ampleur dénommé « Baccarat 2020 » qui se déroulera du 14 au 25 septembre 2020 sur le territoire haut-alpin dont la commune de Barcillonnette.
- de l'invitation des élus au congrès des Maires de l'AMF05 le 2 octobre au Quattro, manifestation annulée pour cause de crise sanitaire.
- de la tenue de l'assemblée générale de l'association départementale des communes forestières le 6 ou 14 octobre à Savines ; L'association propose également une formation le 29 septembre.
- qu'il convient de désigner un délégué à la protection des données pour le R.G.P.D. (registre général de protection des données de la CNIL)
- de la réunion qui s'est tenue le 26 août 2020 avec les conseillers départementaux, les services techniques du département et les services « informatique et numérique ». Les appels d'offres conjoints avec le syndicat mixte SUD THD ont retenu SFR comme opérateur et installateur des réseaux de fibre optique. Quand la fibre arrivera chez l'habitant, il faudra attendre 3 mois de délai légal avant de pouvoir faire appel au fournisseur / opérateur de son choix pour son abonnement particulier. Un test d'éligibilité est disponible sur le site www.lafibre05.fr. D'ici fin 2020, 130 habitants sur 139 ha seront desservis sur Barcillonnette.

Demande :

concernant les coupes de bois : que les démarches auprès de l'ONF (contacts, échanges écrits et visites sur le terrain) soient faites en vue de l'attribution d'une nouvelle parcelle à l'affouage. Après l'accord de l'ONF et balisage, la commune pourra délibérer. D'ores et déjà, les personnes désirant une coupe peuvent commencer à s'inscrire à la mairie.